

*«Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus,
Il faut sourire parce que cela a été...
Et espérer en ce qui sera.»*
Marguerite Yourcenar

Christine **Hurlimann**, Jean **Ellgass**, leurs enfants Antoine, Lucien et Adrien;
Sophie **Hurlimann**, Peter **Timmers**, leurs enfants Eva et Sam;
Denis et Valérie **Choisy**, leurs enfants et petits-enfants;
Alain et Carole **Choisy**, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Nicole **Choisy**;
Marylène **Jeannet**;
Philip et Sabine **Bovet**;
ainsi que les familles Choisy, Chatelanat, Bovet, Senger, parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Martine HURLIMANN-CHOISY

1938-2014

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce,
cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection le 18 décembre 2014 après des
années de souffrance, victime d'un accident de la route.

La cérémonie d'adieu aura lieu, mardi 23 décembre à 15h30 au temple du Prieuré à
Pully.

Nous remercions chaleureusement le personnel de l'EMS du Pré de la Tour à Pully
ainsi que le Dr Delorme pour leurs bons soins.

Notre reconnaissance va aussi à sa chère amie Jacqueline Ravussin ainsi qu'à toutes
ses amies fidèles.

Martine repose au centre funéraire de Montoie.

Adresse de la famille: Christine Hurlimann, ch. des Osches 41, 1009 Pully.
Sophie Hurlimann, av. de Florimont 6,
1006 Lausanne.

En lieu et place de fleurs un don peut être adressé aux Cartons du Cœur à Pully CCP
10-4642-9.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.